

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 105

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ

OBJET

Validation des conclusions de l'Etude des potentialités du littoral des Bouches-du-Rhône

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Stratégies Environnementales des Territoires
0413316459**

PRESENTATION

Par délibération n°232 en date du 11 décembre 2015, le Département a confié à la Société Publique Locale TERRA 13 la mission consistant à réaliser l'évaluation des potentialités du littoral des Bouches-du-Rhône.

Sur la base d'un état des lieux et d'un diagnostic, cette étude a eu pour objectif d'identifier les atouts et les vulnérabilités du littoral du département, puis de dégager les pistes d'orientations stratégiques pour le Conseil Départemental.

OBJET DU RAPPORT

Ce rapport a pour objet d'acter les conclusions de l'évaluation des potentialités du littoral des Bouches-du-Rhône.

Le littoral des Bouches-du-Rhône est riche par la diversité de ses paysages et la qualité de son patrimoine naturel et culturel. Ces caractéristiques sont des atouts indéniables d'attractivité et de rayonnement national et international pour ses 22 communes littorales.

Il s'agit d'un espace stratégique à plusieurs titres : patrimonial avec des paysages et une biodiversité exceptionnelle, culturel avec plusieurs millénaires d'histoire sur les côtes provençales, économique et son potentiel de création d'emplois, et enfin social comme support d'activités récréatives et d'épanouissement de la personne.

L'évaluation des potentialités du littoral des Bouches-du-Rhône a permis de mettre en avant les constats suivants :

- Un territoire contrasté avec de nombreux atouts naturels mais une accessibilité limitée au littoral.
- Un territoire sous pressions naturelles et anthropiques, d'ores et déjà soumis au changement climatique.
- Des ressources économiques et de loisirs qui dépendent de la qualité des milieux, avec un fort potentiel de développement des activités liées à la mer (hors industries et logistiques) et des filières émergentes, ainsi qu'un tourisme littoral assez peu développé par rapport à son potentiel.

A partir de cette analyse des potentialités du Littoral des Bouches-du-Rhône, des compétences de la Collectivité, ainsi que le recensement des nombreuses actions du Conseil Départemental sur ce territoire, 4 propositions d'orientations stratégiques et un focus territorial ont émergé :

- Garantir une accessibilité de qualité au littoral
- Valoriser les patrimoines naturels et culturels
- Développer le tourisme de loisirs nautiques
- Promouvoir le développement des emplois autour des activités maritimes
- Focus sur un territoire stratégique : « Un territoire en devenir : l'Etang de Berre »

Suite à cette étude, la réflexion engagée continue sur ce territoire. Des pistes d'actions transversales s'inscrivant dans les axes d'actions des Etats Généraux de Provence ont été identifiées, et devraient participer au rayonnement du littoral des Bouches-du-Rhône.

Ce rapport ne comporte à ce stade aucune incidence budgétaire.

PROPOSITION

Aux vues des éléments présentés dans le présent rapport, il vous est demandé de bien vouloir prendre acte des éléments de l'étude d'évaluation des potentialités du littoral des Bouches-du-Rhône, et notamment les conclusions suivantes :

- Pour le département des Bouches-du-Rhône, le littoral est un espace stratégique à plusieurs titres : patrimonial, culturel, économique et social.
- Au regard des compétences du Département et du diagnostic du littoral du département, l'étude a fait émerger 4 propositions d'orientations stratégiques et un focus territorial sur l'Etang de Berre.
- De continuer la réflexion engagée, dans les axes d'actions des Etats Généraux de Provence.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée aux Ressources Naturelles et aux Risques Environnementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL